SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD) COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL N° 1

Le 18 février deux mille vingt et un à 17 h 30, s'est réuni à l'Usine d'Incinération EVOLIA, Impasse des Jasons à Nîmes, le Comité Syndical du SITOM du SUD GARD, régulièrement convoqué le 11 février 2021, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, Président du SITOM SUD GARD.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération: M. David GUIRAUD,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Richard TIBERINO, M. Emmanuel CARRIERE, M. Monique BOISSIERE, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Michel AZEMA, M. David RIBES

suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE,

Absents:

Cté Agglo. Nîmes Métropole: Mme Pascale VENTURINI, M. Marc TAULELLE, M. Julien PLANTIER, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Frédéric BEAUME, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD

Cté Agglo. Alès Agglomération: M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI, M. Alain LAGET,

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

Jean-Luc CHAILAN à Frédéric TOUZELLIER
David-Alexandre ROUX à Géraldine REY-DESCHAMPS
Julien PLANTIER à Richard FLANDIN
Jean-François DURAND COUTELLE à Pierre LUCCHINI
Frédéric BEAUME à Pierre LUCCHINI
Pascale VENTURINI à Bernard ANGELRAS
Marc TAULELLE à Monique BOISSIERE
Claude DE GIRARDI à Monique BOISSIERE
Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE
Christophe BOUGAREL à David GUIRAUD
Sylvette FAYET à Jacques BOLLEGUE
Jack DENTEL à jacques BOLLEGUE

Secrétaire de séance : Juan MARTINEZ

Compte rendu des décisions du Président par délégations données par le comité syndical :

<u>Décision n°2020-06</u>: Signature d'un avenant de prolongation du 16/02 au 31/03/2021 du marché n° 2018000002 « Valorisation et traitement du bois du SITOM Sud Gard » compte tenu de l'impossibilité de faire une nouvelle consultation dans les temps impartis du fait de la crise santaire.

<u>Décision n° 2021-01</u> : Signature d'une Convention de développement d'un programme de collecte sélective des déchets d'équipement électriques et électroniques ménagers (DEEE) entre le SITOM Sud Gard et OCAD3E

Liste des marchés publics conclus en 2020

Porté à connaissance de la mise à jour de la population du territoire du SITOM Sud Gard selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2021 :

Le Président précise qu'il y a eu un changement au niveau de la CA Nîmes Métropole dont la population a légèrement diminué et qui perd donc un délégué.

Approbation du PV du comité syndical du 15 décembre 2020

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 1 – Délibération N° 21001 Prise en charge et modalités de fonctionnement des prestations de transport

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 2 – Délibération N°21002 Adoption du Règlement intérieur du SITOM Sud Gard

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 3 – Délibération N°21003 Acquisition de locaux pour les futurs bureaux du SITOM Sud Gard

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Affiché et publié le 23 février 2021, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Approuvé à l'unanimité

Point n° 4 – Délibération N°21004 Autorisation de l'assemblée à réunir le Comité syndical dans la salle du conseil intercommunal de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Point n° 5 – Délibération N°21005 Retrait du SITOM Sud Gard de la convention quadripartite entre SITOM Sud Gard – Sud Rhône Environnement – SYMTOMA – CA du Gard Rhodanien relative au groupement de commande sur l'impact du futur PRPGD dans le Gard

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0

Contre : 3 (Jacques Bollègue et 2 pouvoirs de M. Dentel et Mme Fayet)

Approuvé à la majorité

Point n° 6 – Délibération N°21006 Débat d'Orientation Budgétaire 2021

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Prend acte de la tenue du débat

La séance est levée à 19 h 15.

Le Président du SITOM Sud Gard

Richard TIBERINO